

**BREVET D'INVENTION.**

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 878.818

**Perfectionnements aux porte-plume à réservoir.**

Société dite : PANICI FRÈRES résidant en France (Seine).

Demandé le 28 janvier 1942, à 14<sup>h</sup> 7<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 2 novembre 1942. — Publié le 4 février 1943.

Les plumes que l'on peut monter actuellement sur les porte-plume à réservoir ne sauraient être comparées aux plumes or dont on disposait autrefois si bien que leurs durées ne sauraient se comparer. Aussi est-on maintenant amené à devoir changer de plume assez fréquemment, problème assez délicat qui doit être confié à des spécialistes.

On avait déjà pensé à mettre à la disposition de l'usager un moyen simple de retirer la plume défectueuse et de la remplacer sans aucune difficulté par une plume de rechange toute montée sur son conduit. A cet effet le conduit qui amène l'encre à la plume était monté dans la pièce dite section qui termine le corps du stylo par l'intermédiaire d'un raccord amovible vissé dans ladite section. Toutefois de tels systèmes on dû être abandonnés du fait que la trop faible épaisseur de ce raccord ou noyau ne pouvait pratiquement résister à l'action déformante de la plume : ce noyau se dilatait du fait que la plume y était enfoncée à force et la déformation qui en résultait s'opposait à l'introduction et au vissage de ce noyau à l'intérieur de la section. Pour remédier à ce grave défaut l'invention consiste à rapporter sur l'extrémité antérieure de ce raccord la collerette autrefois formée à l'extrémité de la section, en vue de faire joint, à la position de fermeture, contre la

butée usuellement réservée à l'intérieur du capuchon. L'épaisseur de cette collerette, en renforçant l'extrémité du raccord, offre une résistance propre suffisante pour éviter toute dilatation et toute déformation de ce raccord sous l'action de la plume. Il est en outre facile en serrant cette collerette entre les doigts de dévisser le raccord porte-conduit et de le remplacer par un raccord porteur de la plume de rechange, ce raccord pouvant être vendu en même temps que le stylo ou se trouvant comme pièce détachée dans le commerce.

L'invention sera mieux comprise par la description donnée ci-après à titre d'exemple non limitatif en référence au dessin annexé dans lequel le nouveau stylo est montré démonté en ses trois parties essentielles, le raccord porte-conduit, le corps et le capuchon, ces deux dernières parties étant vues partiellement en coupe.

La plume usuelle 1 est pincée de la façon ordinaire entre le conduit 2 et le raccord 3 dans lequel ce conduit est emmanché à force. A sa base le raccord est, de façon connue, muni d'un filet 4 destiné à se visser dans la partie taraudée 5 de la paroi interne de la section 6. A fin de course le raccord est établi de façon que sa collerette 7 vienne reposer sur le bord antérieur de la section 6. Cette collerette sert non seulement à visser ou dévisser facilement le

**Prix du fascicule : 13 francs.**

raccord 3 en vue d'un changement et à former, de la façon usuelle, joint étanche contre la butée 8 réservée à cet effet dans le capuchon, mais surtout elle offre une résistance pratiquement suffisante pour s'opposer à toute déformation du raccord sous l'effet de l'emmanchage à force de la plume dans ce raccord.

Le dessin montre un porte-plume à vessie dont la poche en caoutchouc formant réservoir d'encre reste fixée en 9 à l'extrémité inférieure de la section engagée à force sur le corps, le conduit étant convenablement entaillé pour l'arrivée de l'encre, à la plume et sa partie inférieure 10 débouchant hors du raccord 3. Mais il doit être bien entendu que cette construction n'est donnée qu'à titre d'exemple et que l'invention s'applique aussi bien à tous modes de remplissage.

Il suffit donc lorsque le fonctionnement

de cette plume devient défectueux de dévisser le raccord 3 en agissant sur la collerette 7, qui en est solidaire et de remplacer le raccord porte-plume usagé par un neuf sur lequel une plume a été convenablement montée en atelier, de tels raccords étant vendus séparément dans le commerce ou conjointement avec le stylo.

#### RÉSUMÉ.

30

L'invention consiste essentiellement à monter les plumes sur un raccord amovible qui se fixe par vissage ou autrement sur la section antérieure du stylo et de reporter sur ce raccord la collerette usuellement disposée en bout de la section en vue de faire joint sur la butée du capuchon.

Société dite : PANICI FRÈRES.

Par procuration :

BLÉRAY.

